

# PALESTINE 59-62

LETTRE AUX ADHERENTS

15 janvier 2009

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°42 – Janvier 2009

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

Editorial

### **Solidarité active avec la résistance palestinienne**

Ce bulletin paraît plus tard que prévu : pleinement engagés, depuis le 27 décembre, dans l'action commune pour soutenir la résistance palestinienne, à l'épreuve d'une agression israélienne sans précédent depuis 1967, les militants de l'AFPS 59/62, n'ont guère trouvé le temps de le confectionner pour la date de publication prévue. Il est nécessaire cependant de faire le point ensemble sur le sens et les modalités de notre engagement aux côtés de la résistance palestinienne.

Le premier élément à prendre en compte est l'extraordinaire mobilisation de la population, dans toute la région, immédiatement après le déclenchement de l'agression israélienne. Ce mouvement a un caractère de masse, il est déterminé à faire appliquer les droits nationaux du peuple palestinien. Certes, et à juste titre, la colère est grande, mais elle s'exprime avec une particulière dignité. Les autorités publiques ont dû le reconnaître, et cela a été indiqué au préfet du Nord, Jean-Michel Bérard, lors d'une entrevue avant la manifestation du 10 janvier.

C'est qu'avec nos partenaires, militants et responsables de l'AFPS y ont tout particulièrement veillé, nous avons une vision, non pas étriquée, du soutien au peuple palestinien, mais tout au contraire une vision large, rassembleuse, offensive, et intransigeante sur les mots d'ordre à porter. Il n'y a pas d'illusions à entretenir sur Annapolis, et nous le disons, dès novembre 2007, pas plus que sur une paix des cimetières pour les droits du peuple palestinien. Il est hors de question, d'oublier que la Palestine subit une occupation depuis 60 ans.

C'est d'ailleurs parce que nous n'avons pas entretenu d'illusions à ce sujet et parce que nous avons montré la nécessité d'être dans la rue, et d'y être vraiment que nous avons pu contribuer largement, immédiatement, à la riposte populaire, à Wazemmes, dès la mise en marche de l'entreprise criminelle israélienne. Et de continuer à être en pointe. Ceci avec la volonté de peser sur nos responsables nationaux, au sommet de l'Etat, qui ont une lourde responsabilité dans le sort réservé aux Palestiniens.

L'AFPS Nord-Pas de Calais est reconnue et appréciée, grâce à son indépendance comme à sa volonté d'union, dans un mouvement de soutien au peuple palestinien, bien aux dimensions de la région. L'agenda des actions le montre bien. Cela crée pour les militants et responsables des obligations particulières. Je voudrais à ce sujet indiquer une première obligation, c'est d'entendre ce que les adhérents ont à dire et proposer. C'est indispensable dans la période d'action extraordinaire à laquelle nous sommes associés. Mais il y en a impérativement une seconde, si nous voulons être à la hauteur des obligations qui sont les nôtres : accueillir des nouveaux adhérents, les intégrer immédiatement dans l'action.

Ceci en n'oubliant pas que s'amorce une phase nouvelle du soutien au peuple palestinien, parallèlement aux manifestations, celle des témoignages, réunions publiques, le rôle de l'AFPS 59/62 peut y être irremplaçable. Elle est déjà sollicitée à ce sujet. Soyons donc prêts à répondre à ces nouvelles obligations.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord - Pas de Calais

# **Lille/Naplouse - Compte rendu du comité de pilotage du jumelage du 8 décembre 2008**

## **1 - Rapport de la mission locale**

Il s'agit d'accompagner des créateurs d'entreprises. Il s'agissait de rencontrer des jeunes qui ont des projets et de pérenniser ceux-ci. Sur 8/9 projets il y a le constat dès le départ que 4 n'iront pas au bout. Il s'agit de mettre en place un vrai service pour les porteurs de projets. Il y a nécessité d'un lien avec les porteurs de projets sur Naplouse, et d'un lien avec le Consulat de France.

A propos du développement économique Marie Pierre Bresson fait état de la possibilité d'un développement endogène pour Naplouse. A ce sujet il est possible de relire ce qui avait dit lors du comité de pilotage de début juillet notamment sur les réalités de l'occupation.

## **2 - Rapport de Régis Garrigue**

Ce rapport commence par l'indication d'une occupation toujours aussi forte et d'un peuple palestinien privé de liberté. Il fait état de la construction sur les hauteurs de Naplouse d'une nouvelle colonie. La situation est calme, mais Régis Garrigue s'interroge sur ce calme.

Concernant la santé il fait état de la suppression par l'autorité palestinienne de l'assurance pour les victimes de la répression de l'intifada, sorte de CMU, qui assurait une couverture médicale pratiquement gratuite dans le service public de santé. Il y a référence en ce domaine à un modèle libéral. La couverture sociale exigera une somme de l'ordre de 1200 shekels par an que beaucoup ne peuvent s'offrir. Il y a montée de l'ordre de 25% des consultations au dispensaire. Il y a un désengagement du ministère de la santé de l'autorité palestinienne. Ainsi il y a fermeture du laboratoire d'analyses médicales. Il y a nécessité de donner du temps médical aux patients. L'état bucco dentaire est très mauvais. Il y a nécessité d'agrandir le dispensaire. *Régis Garrigue précisera par la suite son attachement au service public.*

Il précise que les Palestiniens souhaitent de vrais projets de développement. Les USA sont capables de construire de gros bâtiments, mais ils ne forment pas. En ce domaine nous avons des capacités.

Il indique la mise en place d'un diplôme international de médecine d'urgence, qui répond à un besoin, lié à la réalité palestinienne, comme au fait qu'aux urgences, jusque là ne se trouvaient que des personnels de type interne incapables de faire face aux patients de façon totalement satisfaisante. Tout un cursus se met en place, avec une collaboration de deux facultés de médecine, deux universités et deux villes. Il y aura donc un diplôme de médecine d'urgence et de catastrophe pour les Palestiniens, avec dix candidats venus du ministère de la santé et dix du centre de médecins. La convention a été signée au Conseil de faculté de Lille 2 le 15/12.

## **3 - Venise et le réseau EuroNaplouse**

Le document provisoire, du réseau des collectivités européennes, (j'enverrai prochainement le document définitif de la déclaration finale de cette conférence, reçu de la mairie) est très brièvement évoqué. Ce qui est mis en avant c'est la constitution d'un réseau EuroNaplouse regroupant les villes partenaires de Naplouse à l'échelle européenne à commencer par Naples, présente à Venise. **Il sera initié à Lille les 13 et 14 février.**

## **4 - Amitiés Lille Naplouse/Accueil des infirmiers**

Marc Leblanc et Francis Delebarre ont présenté la nouvelle association. Quant à l'accueil des infirmiers, il s'est agi d'une information rapide vu l'heure tardive. A noter que ces derniers étaient présents à Hellemmes mardi 16/12 au soir.

## **5 - Discussion et interventions AFPS**

**Mireille** est notamment intervenue à propos de Venise s'étonnant de la grande timidité des propos et conclusions. L'absence de référence à la résolution 194 de l'ONU a été relevée

**Jean-François** a fait état de la persistance de l'emprisonnement d'élus de Naplouse. Certes le maire a été libéré, mais il n'est pas libre de ses mouvements et ne peut pas se rendre en France quant à la députée Mona Mansour, arrêtée en juillet, elle est toujours en prison. Il a aussi indiqué en quoi, puisque l'on parle d'Europe, au moment où Gaza est étranglé, la colonisation se poursuit, comme les raids, les checks points, le mur..., tout rehaussement des relations UE/Israël est indécemment.

Jean-François LAROSIERE

---

**L'Association "Amitié Lille Naplouse"** est née le 7 novembre dernier

Blog : <http://lillenaplouse.unblog.fr/> Adresse mail : [amitie-lille-naplouse@laposte.net](mailto:amitie-lille-naplouse@laposte.net)

Maison des Associations 72 rue Royale 59000 - Lille Téléphone : 06.78.08.12.20

Le prix de l'adhésion est fixé à 10 € pour les personnes physiques, à 20 € pour les personnes morales.

Francis Delebarre est président, Jean-Jacques Angelini trésorier, Marc Leblanc secrétaire.

## Manifestation de soutien au peuple palestinien

**Discours de Nabil El-Haggar** au nom des organisateurs, devant 20 000 personnes

Madame, Monsieur, Chers amis,

Quelle formidable mobilisation...! une mobilisation inégalée, nous sommes des milliers venant de toutes les villes de la région, des jeunes et moins jeunes, des femmes et des hommes, des Français de toutes les origines à arpenter les rues lilloises. Nous venons d'accompagner le peuple palestinien et particulièrement celui de Gaza dans sa souffrance que les crimes de guerre, exécutés par Israël, lui infligent jour et nuit.

Nous venons d'exprimer notre indignation, notre colère, notre tristesse, notre ras-le-bol de voir à quel point les gouvernements arabes, les gouvernements occidentaux, les Etats Unis d'Amérique et bien d'autres sont complices du crime, complices du massacre. Oui chers amis, cela fait le quinzisième jour que nous regardons, impuissants, sur nos écrans de télé, en direct, se dérouler sous nos yeux le massacre.



Depuis quinze jours, Israël, cinquième puissance militaire du monde, balance toute sa capacité destructrice sur les Gazaouis... ni rien, ni personne, est épargné...enfants, femmes, hommes, vieillards, écoles, administration, habitations, Mosquées, hôpitaux sont bombardés..

Plus de 800 morts, plus de 80% d'entre eux sont des civils. Plus de 3200 blessés, dont 800 mourront à défaut de soins. Depuis quatorze jours, le monde observe, regarde, et parfois regrette.

Que voulez-vous qu'ils fassent ? Israël est intouchable, n'est-ce pas ? Il n'est pas comme les autres, il n'est pas soumis aux règles du droit international, Israël est une exception !!! Quand Israël tue un Palestinien, c'est pour se défendre. Quand Israël expulse un Palestinien, c'est parce qu'il est de trop sur sa propre terre, quand Israël arrache un olivier cinq fois centenaire, c'est parce qu'il rappelle que ce pays a toujours été habité par des gens qui s'appellent Palestiniens !

Quand Israël détruit une ville comme Gaza et massacre ses habitants, (dont 75% ont été expulsés de leur terre du Nord de la Palestine par les milices sionistes en 1948) c'est parce que Israël « l'Européen » nettoie le monde du terrorisme !!! C'est ainsi qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, imposer un blocus total et affamer 1,5 millions de personnes est considéré comme « acte préventif » ! La roquette artisanale qui ne tue que par hasard est classée au chapitre du terrorisme alors que le F16 qui balance des tonnes d'explosifs tuant des dizaines de personnes en moins d'une minute est appelé « acte défensif » et placé dans le chapitre dit « civilisation ». Ce n'est pas cette civilisation que nous voulons ! Les anciens n'ont pas conçu les Lumières et n'ont pas fait la Révolution française pour que notre pays et l'Europe deviennent complices permanents de la terreur israélienne.

L'Europe et Israël ont réussi à tromper leurs peuples en ne disant pas la vérité sur ce conflit et sur la création de l'Etat d'Israël, ni sur le mal et les souffrances qui ont été causés au peuple palestinien en 1948. Aujourd'hui, cette mobilisation montre que le mensonge et le camouflage de la vérité ne suffiront plus pour tromper les peuples européens.

Restons mobilisés et disons la vérité, rien que la vérité... Exigeons qu'Israël soit soumis au droit international, qu'il soit puni pour tous ses crimes ... que ses criminels de guerres soient traduits en justice.

Les Palestiniens ont déjà perdu 78% de leur Palestine, ils sont 5 millions de réfugiés dans le monde, trois millions à survivre et résister à l'armée de l'occupation israélienne.

Exigeons de l'Europe, de la France et de la communauté internationale de sommer Israël d'évacuer tous les territoires occupés sans aucune négociation, sans attendre aucune autre comédie dite « processus de paix ».

Serait-il de trop d'obliger Israël de laisser vivre les Palestiniens en paix ?

**Nabil El-Haggar**

Vice-président de l'Université des Sciences et Technologies de Lille,  
chargé de la culture, de la communication et du patrimoine scientifique

**LIGUE DES DROITS DE L'HOMME** - Fédération du Nord, Lille  
**Prise de position de la Ligue des droits de l'Homme sur la situation de guerre à Gaza**  
**COMMUNIQUE**

Lille, le 29 décembre 2008

Gaza, une fois encore... Des centaines de morts, civils pour la plupart ; des hôpitaux remplis de blessés qui ne sont pas davantage épargnés. Après 18 mois de blocus qui constituent déjà en eux-mêmes un crime de guerre, voici les fruits toujours plus révoltants de l'inertie qui règne depuis des décennies quand il s'agit du peuple palestinien.

Depuis des années, nous dénonçons l'engrenage de la violence. Aujourd'hui, nous savons bien que la politique des gouvernements israéliens successifs n'a plus pour but d'assurer – légitimement - la sécurité de leur Etat : quelle « raison de sécurité » pourrait justifier l'accaparement des terres et des ressources palestiniennes et le refus de laisser la Cisjordanie et Gaza se développer ? Quoi que l'on pense du Hamas, quelque inacceptable que soit son refus affiché de l'existence de l'Etat d'Israël, aucun alibi ne peut dissimuler la volonté de coloniser sans cesse davantage, d'agrandir le territoire d'Israël en forçant les Palestiniens à quitter à nouveau leur terre.

Et l'Union européenne vient de choisir ce moment pour accorder au gouvernement d'Israël un statut encore plus privilégié... Alors que l'accord d'association prévoit explicitement sa propre suspension en cas d'atteinte aux droits de l'Homme, cette récompense attribuée en notre nom au crime de guerre ne peut que soulever le cœur.

Au lendemain du soixantième anniversaire de la DUDH qui proclame l'universalité des droits de tous les êtres humains, la Ligue des droits de l'Homme demande que nos gouvernants prennent conscience de l'avenir que le cynisme à courte vue dessine pour l'ensemble des peuples de la région, y compris pour le peuple israélien dont la sécurité s'effritera au même rythme que l'efficacité déclinante de son appareil militaire.

La LDH appelle les citoyens à manifester publiquement leur exigence d'un retour à la seule politique juste et honorable qui consiste à subordonner toute coopération avec l'Etat d'Israël à l'arrêt immédiat du siège de Gaza, au démantèlement de l'ensemble des colonies et à la reconnaissance de la souveraineté de l'Etat palestinien sur l'ensemble des territoires occupés depuis 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale.

Gérard Minet, Président de la Fédération du Nord de la LDH

---

**AGENDA** voir <http://www.nord-palestine.org/agenda.htm>

- **Vendredi 16 janvier** à partir de 17h00 à **Tourcoing** devant la Mairie, place Victor Hassebroucq  
Manifestation avec défilé...
- **Vendredi 16 Janvier** à 18h00 à **Arras** Place de la Gare...
- **Samedi 17 janvier à 15h 30 à Dunkerque** place Jean-Bart - **Manifestation** à l'appel de :  
MRAP, LDH, AFPS 59/62, Dunkerque/Gaza, Groupe Louis Lecoq, Collectif Palestine
- **Samedi 17 janvier de 9h à 21h à Waziers** stade Allende derrière la mairie  
des jeunes de toutes confessions confondues laïques et républicains organisent une  
collecte de médicaments au profit des habitants de la bande de Gaza
- **Samedi 17 janvier à 15 heures à Lens**
- **Dimanche 18 janvier à 11h à Lille - Rendez-vous métro Wazemmes**  
« Halte au massacre à Gaza » - **grande manifestation**
- **Dimanche 18 janvier : rencontre à Somain**

---

**SOLIDARITE TOURCOING - GAZA** [tourcoinggaza@hotmail.fr](mailto:tourcoinggaza@hotmail.fr) 06 28 33 36 51 06 26 14 97 67

Face au drame humanitaire et la situation sanitaire catastrophique dans la Bande de Gaza, des Tourquennois ont décidé de se mobiliser pour exprimer leur solidarité avec le Peuple Gazaoui.

Propositions :

- collectes de fonds et de biens matériels à travers des actions concrètes dans tous les quartiers de notre Ville.
- manifestations publiques de soutien au Peuple Palestinien (sitting avec des bougies)
- interpellation de nos élus
- sensibilisation et information des habitants

Toutes suggestions, commentaires seront les bienvenus,

Œuvrons ensemble pour contribuer à notre échelle, au rétablissement de la paix dans cette région.

Ce collectif est le vôtre, rejoignez-le !

**Manifestation avec défilé le vendredi 16 janvier 2009,**  
**à partir de 17h00 devant la Mairie , place Victor Hassebroucq.**





**Association France Palestine Solidarité  
Nord Pas-de-Calais  
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet  
59000 - LILLE

Mail : [contact@nord-palestine.org](mailto:contact@nord-palestine.org)

Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org)

## **COTISATION ANNEE 2009**

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2009.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom:.....Prénom.....

Adresse : .....

CP : ..... Commune : .....

Tél. personnel : ..... Tél. mobile : .....

E-mail : .....@.....

Profession : .....

Date de naissance : .....

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 €/mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 €/mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 €/mois :	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit .....€ (*grille indicative ci-dessus*)
- Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos hebdomadaire.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

le bulletin papier envoyé à ceux qui n'ont pas de email nous coûte environ 15€ par an/par adhérent

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de ..... €
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de ..... €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de .....€** **Chèques à l'ordre de l'AFPS**

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Bulletin et chèque sont à adresser à **AFPS 59-62 - MRES - 23 rue Gosselet - 59000 - LILLE**